VILLARD SAINT PANCRACE



Le

CONSEIL MUNICIPAL

des

JEUNES

CMJ

ÉLECTIONS DU 16 AU 20 NOVEMBRE 2026

Le CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES

Le CMJ c'est quoi ?

LES RÔLES DU CMJ

⇨ **Rôle d'écoute**

Il établira des liens entre les jeunes et les représentera auprès de la municipalité

⇨ **Rôle de consultation**

Il donnera son avis sur des projets qui lui seront proposés

⇨ **Rôle de proposition**

Il élaborera des projets

⇨ **Rôle d'action**

Il contribue à la concrétisation des projets qu'il propose sur des thèmes divers (solidarité, festivités, santé, environnement, ...)

4 ELUS < DE 9 A 12 ANS < POUR 3 ANS
4 ELUS < DE 13 A 16 ANS < POUR 3 ANS

Tu veux t'impliquer dans la vie du village ?

Tu as envie de mener à bien de nouveaux projets pour améliorer le quotidien des Viallans ?

Tu veux faire entendre la voix des jeunes ?

Le CMJ est fait pour toi !

TOUS LES VIALLANS ÂGÉS DE 9 À 16 ANS PEUVENT JUSQU'AU 10 NOVEMBRE 2026 SE PORTER CANDIDAT AU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES 2026-2029

Les votes auront lieu du 16 au 20 novembre de 16h30 à 17h30 en salle du conseil municipal

LE DOSSIER EST À RETIRER EN MAIRIE À PARTIR DU 2 NOVEMBRE ET À DÉPOSER AU PLUS TARD LE 10 NOVEMBRE 2026